



**Association pour le Développement
de l'Animation Scientifique et Technique
en Auvergne**

Sous-Préfecture de RIOM
30 JUIN 2022
PUY-DE-DOME

Fait à Blanzat
le 30/05/2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 MAI 2022

L'Assemblée Générale ordinaire de l'ADASTA s'est tenue le 24 mai 2022 à 15h30 à l'Amphi 2 de Polytech-Isima.

Le rapport moral-bilan d'activité 2021 ainsi que le bilan financier 2021 et le budget primitif 2022 ont été adoptés à l'unanimité.

Un projet de participation au CESPAN de l'UCA a été présenté.

Au cours d'une brève session extraordinaire la modification de 4 articles des Statuts du 20 mars 2019 a été votée :

- Art 1 - Changement du Siège social : ADASTA sc SIGMA Clermont
Campus Universitaire des Cézeaux - TSA 62006 - 63170 AUBIÈRE
- Art 12 - § 3 concernant le renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Art 13 - Création d'un comité scientifique
- Art 15 - Le Règlement intérieur est remplacé par un cahier des procédures

Suite au départ de plusieurs administrateurs et l'arrivée d'un nouveau, le Conseil d'Administration de l'ADASTA, pour la période 2022-2025, est donc le suivant :

Président Gérard MOUILLAUD
Vice-président délégué..... Jean CHANDEZON
Secrétaire Mireille DUCHER
Trésorier Jean-Henri PALLANCHE
..... Philippe CHOISEL
..... Jean-Philippe MOULIN
..... Edith MONTMORY
..... Nicole LAIR
..... Jean-Luc CHANOINE
..... François BRUGIÈRE
..... Eliane DIDIER

S.P. RIOM
20 OCT. 2022
PUY-DE-DOME

Le comité scientifique sera composé à partir de trois membres du CA
Henri BOUFFARD, ancien président, est nommé Membre d'Honneur.

Le président